

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA

CHANGEMENT TEMPORAIRE DU LIEU
DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC
aux personnes et organismes sur le territoire
de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

Avis public vous est donné par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, Frédéric Michaud, que lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2021, le Conseil de la MRC a adopté une résolution relativement au changement temporaire du lieu des séances ordinaires de la MRC. Le calendrier des séances est établi comme suit :

Mercredi 8 septembre 2021, 19 h 00
Mercredi 13 octobre 2021, 19 h 00
Mercredi, 24 novembre 2021, 19 h 00
Mercredi, 8 décembre 2021, 15 h 00

Toutes ces séances auront lieu exceptionnellement à l'adresse suivante :

Pavillon du Mont Arthabaska
100, chemin du Mont-Arthabaska
Victoriaville (Québec) G6S 0N4

Ces séances seront tenues en public. Prenez note que les mesures sanitaires applicables aux rassemblements intérieurs seront appliquées tel que prescrit par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Donné à Victoriaville, ce 13 juillet 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Frédéric Michaud, M.Sc.